

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Dix Sept le 28 Mars à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jo. DANIEL, Maire.

Étaient également présents : F. Ballester, P. Cormier, M. Foidart, D. Guillerme, F. Hervé, AM Goujon, J. Grévès, G. Thiery, A. Buzaré, JJ Marteil, L. Médica, D. Renouf, MF Guillemot, C. Jourdain Z. Dano, MC Couf, MM Prévost, O. Huguet, A. Boudios, R. Hénault, L. Detrez, M. Le Teuff, M. David, PY Le Grogneq, P. Le Dro, V. Robin Cornaud.

Absents excusés :

S. Caroff qui a donné procuration à AM Goujon

F. Téroute « « A. Buzaré,

AM Garangé « « F. Ballester

P. Guilbaudeau « « M. Foidart

L. Monnerie « « JJ Marteil

C. Pecchia « « P. Le Dro

Secrétaire : Marylise Foidart

Date de la convocation : 22 Mars 2017

Date de l'affichage : 22 Mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 33

2017_55 : Dénomination d'une rue à Kerio et d'un lieu-dit pour le camping de Kergal

Rapporteur : G. Thiery

Modification du nom d'une rue à Kerio :

Lors du Conseil Municipal du 20/11/2007 les voies du lotissement « Le Clos de Kerio » ont été dénommées :

- Rue Coat Kerio, rue Prat Kerio, rue Er Ganaouen et **Ker Kerio**

Or la plaque indicative de la voie principale porte la mention « **rue Ker Kerio** » au lieu de « Ker Kerio » et cela crée des dysfonctionnements notamment dans la distribution postale.

Afin que les fournisseurs de données GPS (dont l'IGN) et les services postaux corrigent le nom de la rue, il est demandé au Conseil Municipal de délibérer pour valider cette nouvelle appellation.

Adresse pour le camping de Kergal :

Envoyé en préfecture le 04/04/2017

Reçu en préfecture le 04/04/2017

Affiché le 05/04/2017

ID : 056-215600784-20170328-201755-DE

Toujours pour des raisons de localisation sur GPS et après que des véhicules avec caravanes sont restées bloquées dans le hameau de Kergal, il a été demandé de donner une adresse précise pour le camping de Kergal.

Il est proposé de délimiter un lieu-dit, face au camping, nommé **Kergal – Uhel**.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission des Travaux, de l'Urbanisme, de l'Environnement et du Développement Durable, de l'Agriculture, de la Sécurité, de la Vie des Quartiers et des Gens du Voyage du 27 février 2017 ;

DÉCIDE de renommer la voie « Ker Kerio » du lotissement « Le Clos de Kerio », en **rue de Ker Kerio**.

DÉCIDE de dénommer le lieu-dit, face à l'entrée du camping de Kergal : **Kergal-Uhel**.

Adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME,
GUIDEL, le 29 Mars 2017,
Le Maire,
Jo. DANIEL

